

Image not found or type unknown



Maraige avec un pere celibataire

Par **mau3**, le **20/12/2008** à **15:36**

je vis avec un homme ayant une petite fille de trois ans, les relations avec la mere sont dure et les echanges n'ont lieu que par avocat interposés et descision de justice, il verse une pension pour sa fille de 120e/mois.rnnous souhaitons nous mariés et même si officieusement je suis prete a subvenir autant que lui aux besoin de sa fille je ne voudrais pas que officiellemnt le mere de l'enfant beneficie de se changement de situation dans NOTRE vie pour reclamé plus d'argent vu que nous aurions deux salaires. pourriez vous m'aider quand au éventuelle solution (contrat de mariage ...)pour que mes revenus n'entre jamais en ligne de compte quand aux descision de justice. je voudrais en fait pouvoir financierement rester en dehors de leur histoire passe qui en soit ne me concerne pas.rnj'espere avoir ete assez calire afin de vous exposer ma requetes tt cela ne semble pas simple a expliquer.rnrnbien a vousrnje vous remercie d'avance